

Analyse des risques industriels aux abords de Suncor Énergie

Secteur 3 – Niveau de risque moyen

Madame,
Monsieur,

Pour faire suite à l'avis aux résidents diffusés sur le même sujet en novembre 2014, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles avise les commerçants et les propriétaires industriels des développements survenus dans le cadre de l'analyse des risques industriels aux abords de la raffinerie Suncor Énergie.

Au cours des derniers mois, l'arrondissement a travaillé intensivement avec diverses instances afin de faire évoluer la situation relative à l'analyse des impacts reliés à un scénario d'accident industriel majeur sur les propriétés visées dans le secteur 3 et leurs occupants.

Certaines nouvelles informations ont été portées à la connaissance du Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal, lesquelles font présentement l'objet d'une validation. Les résultats de cette validation permettront éventuellement à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles de préciser les classes d'usages compatibles dans le secteur concerné, dont celui où votre bâtiment est érigé.

L'arrondissement exprime sa grande préoccupation quant à un aménagement sécuritaire sur son territoire à proximité des activités d'une industrie à risques industriels.

Dans le secteur 3, identifié par un niveau de risque moyen, des usages compatibles industriels peuvent actuellement s'exercer. Suite à une analyse d'une demande à cet effet, les permis ou certificats concernés pourront être délivrés.

Pour toute demande de permis et/ou certificat relatif à votre propriété, la Direction du développement du territoire et des études techniques de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles vous invite à communiquer avec le comptoir des permis et de l'inspection afin que tous les dossiers présentés soient étudiés en fonction du secteur précédemment décrit.

Renseignements : 514 868-4308

(carte au verso)

